

## Le Gascon.

QUÉBEC, 31 MARS, 1858.

## Revue Parlementaire.

Pendant que nos Législateurs sont occupés à courir la *prétentaine*; qui vers Niagara, qui chez nos voisins, les Yankees, qui vers le futur oasis du gouvernement, qui dans les bras de leurs épouses et de leurs enfants chéris, nous allons *repasser* et mettre sous notre verre l'amas confus de discours, d'actes, d'amendements à l'acte pour amender l'acte, etc., qu'a déjà produits la fécondité législatrice. Heureux si dans ce dédale inextricable nous pouvons trouver quelque léger fil pour nous conduire!

Nous nous plaignions l'autre jour du temps considérable que l'on consommait à répondre au discours du trône: "Quinze jours, disions-nous, voilà la mesure ordinaire." Mais nous nous sommes aperçus que nous avions complé sans notre Parlement; car ce n'est plus quinze jours, cette année, c'est un beau mois bien et dûment compté. Dites-nous maintenant si nous sommes bien plus avancés qu'il y a quinze jours. Dites-nous, le pays est-il dans un meilleur état? Les partis sont-ils moins chauds pour leurs principes qu'ils ne l'étaient auparavant? Le gouvernement a-t-il reçu du renfort? Enfin, a-t-on trouvé la *Pierre philosophale* ou le *mouvement perpétuel*? Non. Le pays n'a pas changé de condition. La profondeur de la neige est bien, il est vrai, moins considérable qu'il y a quinze jours, mais qu'est-ce que cela fait à la chose gouvernementale? Le gouvernement, ou plutôt le ministère n'est pas plus fort, quoique Bébé Piché l'ait caché sous son aile. Brown et sa meute n'ensont pas moins acharnés contre la *prétraillie* et le Pape. "Mais, diriez-vous, peut-être, la représentation basée mathématiquement sur la population, vous appelez cela peu de chose? J'avoue bien que Brown a fait fausse amorce avec sa mesure, mais, avouez franchement, est-il un Bas-Canadien (même M. Taché) qui réellement ait cru que le rejet de cette question absurde et injuste exigeât beaucoup d'éloquence, d'esprit et de veilles? Nous ne le croyons pas. En effet, n'était-il pas suffisant d'en souffler seulement un mot pour voir tous les Députés du Bas-Canada et tous les gens sensés du Haut avec eux se lever en masse contre une telle injustice, et l'envoyer *ad Patres*? Il vaut donc aussi bien dire, que repousser cette mesure ce n'était pas la mer à boire. On peut encore avancer

que tout le temps qu'a siégé la Chambre, n'a été consumé qu'à discuter s'il fallait mettre un mot pour un autre (l'adresse), si les députés de la ville de Québec et de Lotbinière iraient faire une promenade hors du Parlement. Voilà un tiers de la session écoulé, et la double majorité, ce principe fondé sur la raison et la justice, en est à peu près au même point. Et la colonisation? Et les moyens de prévenir l'émigration? Et le chemin de fer intercolonial? Et le règlement sur les banques? Et la confédération des provinces? Et la question de la Baie d'Hudson? Les a-t-on déjà oubliées toutes ces questions si importantes pour nous, Canadiens? A quoi bon les proposer dans l'adresse si jusqu'ici les principaux débats n'ont roulé que sur des sujets inconnus à l'adresse? On nous accusera encore de faire grand usage de point d'interrogation et d'exclamation dans le but, dit-on, de faire de l'esprit. Nous le demanderons à nos lecteurs, les points d'interrogation que nous venons d'employer ne sont-ils pas nécessaires? Il faut que la langue leur démange beaucoup à ces gens-là pour les faire ainsi japper à propos de misérables virgules. O sainte sottise! voilà de tes coups! Revenons à nos moutons. Allons donc, Législateurs, *qui caspergiscimini*? Réveillez-vous! secouez l'apathie qui vous écrase! Ne nous laissez pas dire que le discours du trône n'est qu'une farce bien jouée, ou qu'il n'a été lancé que pour servir de pâture aux imbécilles.

— 423 —

## Un moine defroqué?

Voici comment M. Alley, dans un discours qu'il prononça dernièrement, parle du catholicisme et des prêtres: "En ma qualité de papiste, je proteste contre cette alliance de la religion et de la politique. L'homme politique et le prêtre ont deux missions séparées et distinctes. Quoique je sois convaincu que le christianisme soit la base de la liberté sociale, je ne pense pas néanmoins qu'aucune secte de chrétiens ait beaucoup fait pour la liberté civile. Les protestants pourraient-ils défendre tout ce qui a été fait au nom du protestantisme, et les catholiques de même pourraient-ils approuver beaucoup ce qui a été fait au nom du christianisme? Je crois que ni catholiques ni protestants ne pourraient le faire. C'est l'animosité religieuse qui fait pousser le cri de la représentation basée sur la population. On invoque cette question parce qu'on prétend que le Haut-Canada est gouverné par l'influence des prêtres du Bas-

Canada. Cependant, cette influence n'existe pas: Moi pour un, je répudie l'influence des prêtres, quoique je les respecte quand ils sont à leur place."

Que va dire le *Courrier* à la lecture de ce discours? Telle est la question que nous nous sommes fait à prime abord; mais le *Courrier* a trouvé un moyen de contenter ses lecteurs. Il se trouvait dans un terrible dilemme, lui qui proteste pour l'alliance de la religion avec la politique, et M. Alley qui nie cette alliance; il fallait ou blâmer M. Alley ou renier ce qu'il a dit tant de fois. Mais il paraît que le *Courrier* sait toujours se tirer des mauvais pas dans lesquels on le jette, il a toujours un moyen de les éviter. Par exemple dans ce cas-ci, il dénature toute cette partie du discours du Commissaire des Travaux Publics, et tient un silence obstiné. C'est une manière comme une autre de ne rien perdre de l'affection de M. Alley et de ne pas déplaire au clergé.

Allons! il y a trois mois le *Courrier* traitait le *National* d'impie, d'anti-catholique, et le menaçait d'excommunication, parce que celui-ci soutenait que le prêtre perdait son caractère sacré dès qu'il entrait dans la vie politique; qu'alors les journaux n'étaient pas plus tenu en respect envers eux qu'envers les autres hommes publics; que l'on pouvait contredire l'opinion d'un prêtre en politique sans encourir pour cela l'excommunication; qu'alors le prêtre devenait citoyen, et que comme tel il devait s'attendre à voir contrôler ses paroles et ses actes; et pour cela le *Courrier* faisait feu et flamme contre le *National*, le *Pays*, etc.

Mais pour M. Alley, qui aujourd'hui vient dire devant tout le Canada qu'il ne reconnaît pas au prêtre le droit de parler de politique, car dit-il, "l'homme politique et le prêtre ont deux missions séparées et distinctes," et le *Courrier* se tait, ne dit mot, se renferme dans son oratoire pour songer sur le néant des pensées humaines. M. Alley, qui, voilà trois mois paraissait si dévoué aux prêtres, qui partageait si fort les idées du *Courrier*, et méprisait si violemment celles du *National*, changer si promptement, quelle versatilité!!

Mais pourquoi s'étonner? Ne sait-on pas que M. Alley est ministre, qu'il a en main certain porte-feuille un peu rempli, et que le *Courrier* est toujours pour l'autorité établie et qu'il aime un peu les dragées qui sortent du porte-feuille du Commissaire des Travaux Publics.

Ce n'est pas tout, M. Alley va bien jusqu'à dire "qu'il ne pense pas qu'aucune secte de chrétiens ait beaucoup fait pour